

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSE, franco domicile. . . 20 — 10 — 5 — 1.70
 ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des
 pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la
 poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix
 varient et notre bureau enseignera les intérêts.

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le
 mm., min. 1 tr. - Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. -
 Réclames 50 c., locales 30 c. - Mortuaires 20 c., locaux 14 c.
 Evénements 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.-),
 Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.
 TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV 178

Encore notre neutralité UNE MAUVAISE QUERELLE

La neutralité, actuellement, oblige à bien des batailles; et celles-ci sont parfois plus complexes que celles auxquelles contraint le service d'une cause donnée. L'autre jour, nous revenions, pour la condamner nettement, l'attitude étrange de M. Winston Churchill incitant les neutres à la bagarre. Aujourd'hui, nous aimerions revenir sur l'attaque de la «Berliner Botsenzeitung» menée contre certains journaux de chez nous et mettant en cause, par conséquent, notre conception même de la neutralité pour notre propre pays.

L'organe berlinois n'a pas avalé que la presse suisse ait pu parler çà et là, et notamment à la suite d'un article du conseiller national lucernois Wick, de la nécessité de concevoir une Allemagne fédérative pour le bien-être et la tranquillité de l'Europe. Grand bien fasse à la «Botsenzeitung»! Mais nous estimons qu'il y a là, dans un tel jugement d'ordre individuel et s'il a été exposé d'une façon objective, un droit de la pensée et de l'expression qui ne saurait nous être enlevé et qui n'est en rien contraire à notre politique extérieure de neutralité intégrale.

Nous revenons ici au point délicat de savoir dans quelle mesure un pays comme le nôtre qui se veut neutre doit consentir à ses citoyens la liberté d'exprimer leurs opinions individuelles. Or s'il est vrai que cette liberté doit être limitée quand elle s'exerce à dénigrer systématiquement le chef d'Etat étranger ou à prendre ouvertement et verbalement parti pour ou contre tel Etat belligérant, il est inadmissible en revanche que, de l'extérieur, on prétende l'entraver quand elle préside à des débats d'idées, quand les Suisses émettent un jugement sur la valeur d'un système, d'une mystique, d'une idéologie.

La distinction peut paraître subtile; nous la tenons pour essentielle. Car cette liberté de jugement à laquelle nous faisons allusion est une prorogation à laquelle nous tenons le plus; elle fait partie intégrante de notre patriotisme national. Quand le Front populaire régnait en France, beaucoup de nos compatriotes n'ont pas craint de dire d'un point de vue général ce qu'ils pensaient de cette expérience désastreuse, et le gouvernement de Paris n'a pas protesté pour autant. Pareillement, si certains de nos concitoyens - et nous en sommes - estiment que le racisme n'est pas, pour leur part, une doctrine juste, s'ils croient qu'une Allemagne fédérative répond mieux à leur sens aux leçons de l'histoire comme aux nécessités de l'Europe qu'une Allemagne prussianisée, l'on ne saurait leur refuser le droit de prendre part à des débats d'idées permis autant que nécessaires.

Ce droit paraît d'autant plus établi que nous sommes dans un pays d'essence fédéraliste où les esprits n'ont pas attendu les événements actuels pour se prononcer ouvertement en faveur des thèses générales et vieilles comme le monde du fédéralisme, de la décentralisation et de l'antitotalitarisme. Ceux qui nous font une querelle sur ce point nous cherchent une mauvaise querelle. Et nous ne sommes pas dupes du prétendu souci qu'ils ont de notre neutralité.

R. Br.

Bucarest a-t-il cédé à une pression du Reich?

Les nouvelles mesures prises par le gouvernement roumain concernant la production du pétrole inquiètent vivement l'Angleterre

LONDRES, 24. - L'agence Reuter a publié l'information suivante : Jusqu'ici aucune information précise n'est parvenue à Londres sur la portée des nouvelles mesures prises par le gouvernement roumain au sujet du contrôle et de la coordination de la production du pétrole et des raffineries roumaines. S'il devait se vérifier que les autorités roumaines laissent à l'Allemagne une part démesurée de pétrole, il serait clair que l'on ne pourrait pas attendre de l'Angleterre et de la France qu'elles poursuivent leur politique actuelle consistant à livrer à la Roumanie des matières premières et divers produits que cette dernière reçoit des Alliés.

L'opinion anglaise
 LONDRES, 24 (Havas). - Le «Daily Telegraph» écrit que les autorités britanniques suivent attentivement les négociations entre la Roumanie et l'Allemagne. Elles désirent savoir si la pression allemande a eu pour résultat de livrer au Reich des quantités de pétrole plus importantes que celles envisagées lors de la conclusion entre la Roumanie et la Grande-Bretagne des accords prévoyant la livraison d'armes et de matières premières.

Une mise au point roumaine
 BUCAREST, 24 (Reuter). - L'agence télégraphique roumaine publie un communiqué sur la réorganisation de l'industrie pétrolière roumaine. Ce communiqué déclare que du fait que le pétrole et ses dérivés forment le 62% de la totalité des exportations roumaines, il a paru nécessaire de créer une organisation centrale afin de coordonner la production, la consommation intérieure et les exportations à l'étranger. Pour cette raison, un office du pétrole a été créé conformément à la loi promulguée le 15 janvier dernier. Cette loi donne à l'office des pétroles le droit de contrôler le développement des champs pétroliers comme ce fut le cas auparavant pour les compagnies pétrolières, ainsi que le prévoyait la loi minière roumaine. Le problème du pétrole et la création du nouvel office font partie d'un plan général conçu par le gouvernement roumain en vue de l'organisation, de l'expansion et de la coordination de la production nationale.

En même temps, il sera créé un office similaire chargé de coordonner les industries minières et métallurgiques.

Toutes ces mesures sont dictées uniquement par les besoins intérieurs de la Roumanie et ne devraient donner lieu à aucune inquiétude à l'étranger.

Les négociations roumano-allemandes se poursuivent
 BUCAREST, 24 (Havas). - M. Claudius, chef de la section économique de la Wilhelmstrasse, accompagné d'une délégation d'experts allemands s'est rendu au ministère de l'Agriculture roumain afin de s'entretenir avec les dirigeants de ce département d'un projet visant à constituer en Roumanie une société germano-roumaine pour intensifier la production et l'exportation des plantes oléagineuses.

Des avions allemands lancent des bombes sur les îles Shetland

LONDRES, 24 (Havas). - Trois bombardiers allemands ont survolé mercredi matin les îles Shetland. L'alerte a duré 31 minutes. Les appareils de la R.A.F. prirent l'air. Des bombes ont été lancées.

Les avions allemands ont lancé quatre bombes sur la partie des îles relativement peu peuplée et ne contenant aucun effectif militaire. Deux autres bombes sont tombées sur un emplacement qui n'a pas encore été repéré. On ne signale pas qu'il y ait eu des dégâts.

On croit savoir que l'ennemi cherchait à alléger ses appareils. Les informations suivant lesquelles un navire se trouvant au large à l'est de Shetland a été touché par des bombes ne sont pas confirmées.

Le raid de mercredi est le troisième effectué par des avions allemands dans la région depuis le début des hostilités.

LA GRANDE-BRETAGNE ET LA GUERRE

Débat de politique étrangère à la Chambre des communes

Les relations anglo-soviétiques et anglo-italiennes
 La question de l'intégrité de la Belgique - La reconnaissance par le gouvernement anglais du comité national tchécoslovaque

LONDRES, 24 (Reuter). - A la Chambre des communes, le major-général sir Alfred Knox a demandé au premier ministre d'examiner la question de rupture des relations avec l'U. R. S. S. en raison de l'agression non provoquée de ce pays contre la Finlande. M. Chamberlain a répondu en ces termes : «Le gouvernement examine de la façon la plus sérieuse une décision sur le maintien ou la rupture des relations avec l'U. R. S. S. En tous cas, cette affaire ne pourrait être traitée de façon satisfaisante par de simples questions et réponses à la Chambre des communes.»

Londres reconnaît le comité national tchécoslovaque
 En réponse à une question du député Mader, M. Chamberlain a communiqué aux membres du parlement le texte des lettres échangées le 20 décembre dernier entre M. Bénès, ancien président de la république tchécoslovaque et lord Halifax, au sujet de la constitution du comité national tchécoslovaque qui est composé de MM. Edouard Bénès, du général Ingr, de MM. Osuský, Outrata, Ropka, Slavik, Mgr Sramek et du général Viesť.

Lord Halifax dans sa réponse a dit :
 Par votre lettre du 20 décembre 1939 vous avez bien voulu me notifier la constitution du comité national tchécoslovaque. J'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement de Sa Majesté, dans le Royaume-Uni, note votre communication et reconnaît que le comité est qualifié pour représenter le peuple tchécoslovaque et en particulier pour prendre l'accord avec le gouvernement de Sa Majesté, les dispositions nécessaires, dans les territoires soumis à la juridiction de ce gouvernement, concernant la reconstitution de l'armée tchécoslovaque en France. Les services compétents de Sa Majesté seront invités à coopérer avec le comité au sujet des dispositions nécessaires à prendre dans les territoires en question et à les faciliter dans toute la mesure du possible.

Les relations anglo-italiennes
 Répondant aux Communes à une question sur l'état des relations anglo-italiennes, M. Chamberlain a déclaré que l'échange d'informations militaires entre les deux pays prévu par le pacte anglo-italien de 1938 a déjà eu lieu et sera complété, encore avant la fin de janvier par des informations mutuelles sur les questions navales et aériennes. En ce qui concerne la délimitation des frontières entre l'Afrique orientale italienne et le Soudan anglo-égyptien, le Kenya et le Somali britannique, un nouvel examen est nécessaire, attendu qu'au printemps 1939 le gouvernement italien a fait au gouvernement britannique des propositions inacceptables.

Après la catastrophe du paquebot italien «Orazio»
 GENES, 24 (Havas). - On est toujours sans nouvelles à Gènes des 60 membres de l'équipage et des 44 passagers de l'«Orazio» qui quittèrent le paquebot en flammes à bord de trois chaloupes dimanche matin. Le nombre des personnes hospitalisées s'élève à trente, parmi lesquelles une religieuse américaine résidant à Rome et deux Sud-américains.

Deux Suisses parmi les victimes
 ZURICH, 24. - La «Neue Zürcher Zeitung» annonce que la femme et la fille de l'ingénieur-chimiste suisse Max Gattiker ont perdu la vie dans le naufrage du paquebot «Orazio». L'ingénieur Gattiker se rendait au Venezuela où il avait été engagé par une importante entreprise. Le bateau dans lequel avaient pris place son épouse et sa fille, cette dernière âgée de neuf ans, a chaviré au moment où on venait de le mettre à la mer. Toutes deux se noyèrent.

Les femmes finlandaises au service de leur pays



Les femmes et les jeunes filles finlandaises travaillent sans répit pour leur pays. Voici un cours de coupe de l'organisation des «Lottas».

PREMIER BILAN D'UNE CONQUÊTE

Ce que l'envahisseur allemand trouva dans les campagnes polonaises

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit :

La presse allemande fait grand état, pour des raisons de politique intérieure faciles à comprendre, de l'apport économique, agricole surtout, que constitueront pour l'ancien Reich les territoires récemment conquis en Pologne. Céréales panifiables, fourrages, pommes de terre, betteraves à sucre, plantes oléagineuses, fruits, cochons aux formes rebondies, vaches aux pis gonflés défilent en impressionnantes frises de chiffres, en graphiques mirobolants dans toutes les gazettes de M. Goebbels, et il n'est pas un «Allemand moyen» qui ne réponde neuf fois sur dix à vos questions sur la pénurie de certaines denrées : «Nous trouverons ça en Pologne!». Qu'en est-il effectivement de la situation économique de ce pays de Cocagne après cinq mois de peu près d'occupation? C'est ce que nous avons cherché à savoir en interrogeant «ceux qui en revenaient». Voici ce qu'ils nous ont raconté :

UN PAYS VIDE

En entrant dans le pays, nous avons trouvé... du vide! Non seulement les hommes, les chevaux et les tracteurs avaient été mobilisés ou réquisitionnés, mais la plus grande partie du cheptel bovin et porcin avait été ramenée vers l'intérieur de la Pologne ou servi à l'alimentation des troupes du maréchal Smigly-Rydz. On avait peine à trouver une volaille dans les fermes abandonnées... Les champs avaient moins souffert, mais comment procéder à la récolte sans main d'œuvre, sans chevaux et sans tracteurs? Le plus pressant était de rentrer pommes de terre et betteraves, car la saison était déjà passablement

avancée. Le gouvernement parvint à faire venir quelques chevaux du Reich, qui furent confiés à la population de souche allemande. L'armée fit le reste... Elle fournit en particulier ses colonnes hippomobiles et automobiles, ses hommes et ses prisonniers polonais. Grâce à ses moyens de fortune les récoltes de la région de Posen et de la Poméranie furent rentrées dans d'assez bonnes conditions avant même que Varsovie fût tombée.

LES NOUVEAUX MAITRES

Restait à organiser, à préparer l'avenir. Sitôt le pays en main le ministre de l'alimentation prit une série de mesures dont la première consistait à doter chaque agglomération un peu importante d'un «führer» agricole, responsable de la prompte remise en valeur de son district. Ce «führer» agricole peut s'adjoindre, en qualité de surveillants, des administrateurs fonciers ou des agronomes diplômés choisis parmi les sujets allemands. Il veillera essentiellement à ce que la production ne soit diminuée sous aucun prétexte dans les entreprises polonaises et que les dommages de guerre soient réparés le plus promptement possible. Les fermes polonaises abandonnées, ou dont les habitants auront été convaincus de «mauvaise volonté» envers les nouveaux maîtres, passeront sans autre en des mains allemandes... Partout le mot d'ordre est «produire, produire davantage!»

Toutes les provinces officiellement incorporées au Reich (Silésie, Posen, Poméranie, Dantzig, Warthe, etc.), de même que le «gouvernement général» qui comprend les territoires ethniquement polonais, ont en outre été rattachés au «Front allemand de l'alimentation» dont le but est de

régler la production et la consommation.

L'AVENIR

Si nous avons enregistré quelques mécomptes, m'ont dit encore mes interlocuteurs, il n'en reste pas moins que le territoire annexé est d'une grande richesse naturelle. Les deux provinces de Posen et de la Poméranie fournissaient à elles seules la moitié des céréales panifiables consommées par la république défunte. En 1938 elles donnèrent un excédent de 460,000 tonnes de pommes de terre et de 148,000 tonnes de betteraves à sucre. Nous comptons bien y introduire encore de nouvelles cultures...

Nous voulons faire de ces marches de l'est notre grenier et nous ne doutons pas d'y parvenir. Seulement il nous faudra du temps... Le gouvernement de Varsovie - nous citons le fait sous toutes réserves, n'ayant pu confronter les statistiques allemandes avec les statistiques polonaises - avait une fâcheuse tendance à favoriser les provinces ethniquement polonaises au détriment des provinces peuplées de minorités, comme jadis celui de Prague favorisait les Tchèques aux dépens des Sudètes et des Slovaques. Le recensement de 1937, donc polonais, accusait une diminution de 527,000 pores et de 156,000 bêtes à cornes par rapport à celui de 1913 pour les seules provinces de Posen et de la Poméranie. Le reste était à l'avenant...

Nous verrons dans un prochain article comment le gouvernement hitlérien entend procéder pour faire rendre aux territoires polonais annexés le maximum... si les aïeux de la guerre actuelle lui en laissent la possibilité!

L. Ltr.

Ceux qui partent



M. Ernest Gagliardi, historien, vient de mourir à l'âge de 58 ans. Privat-docent de l'université de Zurich, il enseigna de 1919 à 1939 les sciences historiques à cette même université. Il a écrit plusieurs ouvrages. Son «Histoire suisse des origines à nos jours» lui valut le prix Gottfried Keller de la fondation Martin Bodmer.

LE PROFESSEUR DE QUERVAIN L'ÉMINENT CHIRURGIEN SUISSE EST DÉCÉDÉ HIER A BERNE

BERNE, 24. - On annonce la mort, survenue à l'âge de 71 ans, et après une très courte maladie, du professeur de chirurgie, Fr. de Quervain.

Le professeur de Quervain s'est éteint mercredi après-midi vers 16 heures. Depuis quelques mois il souffrait d'une affection intestinale mais il la supportait avec vaillance et continuait son activité. Ce n'est que dimanche soir, tôt après l'opération qu'il venait de pratiquer, que le professeur sentit son mal s'aggraver et qu'il se mit au lit.

La carrière du défunt

BERNE, 24. - Le professeur de Quervain était né en 1868. Après avoir étudié en Allemagne et en France, et auparavant dans les universités suisses, il s'établit comme chirurgien à la Chaux-de-Fonds où il dirigea, dès 1897, la section de la chirurgie de l'hôpital de cette ville. Privat-docent à l'université de Berne dès 1902, il devint en 1907 titulaire d'une chaire de professeur ordinaire à la faculté de médecine. En 1910, il était appelé à enseigner la chirurgie à l'université de Bâle où il fut, jusqu'en 1918, directeur de la clinique chirurgicale universitaire. Il revint à Berne comme professeur de chirurgie et fut de 1935 à 1936 recteur de l'université.

La réputation de chirurgien s'étendait au-delà des frontières suisses, a publié de nombreux ouvrages scientifiques. Il avait pris sa retraite de professeur en 1938.



Le professeur F. de QUERVAIN

A LOUER

A louer pour le 24 mars ou à convenir:

bel appartement

trois chambres, bains, chauffage général, eau chaude, terrasse et balcon, bonnes dépendances. Prix modéré. — S'adresser à Lg Lersch, Drais 2. Entrée route du Suchiez ou tél. 5 13 03.

Fontaine-André, pour 24 juin, appartement confortable de trois chambres, bains, central, dépendances. S'adresser Mail 2.

Centre

2me étage, trois pièces, pendage, lessiverie, etc. Prix mensuel Fr. 55.—, dès le 24 mars 1940. Adresser les offres écrites sous P. H. 278 au bureau de la Feuille d'avis.

JOLI APPARTEMENT, deux pièces avec chambre de bains et dépendances. — Libra: 24 juin, 70 fr. Ouest de la ville. L'Intermédiaire, Trésor 1. Téléphone 5 14 76.

Faubourg du Château, à remettre dans villa, appartement de 5 chambres, Bains, Central, Jardin. Vue étendue. — Etude Pétiotier & Hotz.

Gôte 97

logement de quatre chambres, chauffage central, dans maison tranquille. S'adresser rez-de-chaussée.

ETUDE BRAUEN

Hôpital 7 - Téléphone 5 11 05

A louer - Entrée à convenir: Champfréveres, 5 ou 10 chambres, jardin, confort. Passage St-Jean, 6 chambres, confort.

Serre 6 chambres, confort. Faubourg du Lac, 6 chambres. Bâle, 6 chambres. Saars, petite maison, 5 chambres.

Bel-Air, 5 chambres, confort. Cité-Ouest, 5 chambres, confort.

Columbière, 4 chambres. Sablons, 4-5 chambres, confort. Quai Godet, 4-5 chambres. Evole, 3-5 chambres, confort. Pourtalès, 3-5 chambres. Seyon, 1-5 chambres. Mithras, 1-5 chambres. Saint-Honoré, 4 chambres. Pertuis du Soc, 3 chambres. Oratoire, 3 chambres. Fleury, 3 chambres.

Louis-Favre, 3 chambres. Grand'Rue, 2-3 chambres. Temple-Neuf, 2-3 chambres. Tertre, 2-3 chambres. Saars, 2 chambres. Fausse-Brayes, 2 chambres. Ecluse 1-2 chambres. Château, 1 chambre.

Lavaux pour bureaux: Saint-Honoré. Atelier pour peintre ou photographe. Caves, garages, garde-meubles.

FONTAINES

un logement de quatre chambres, lessiverie, jardin et scierie. Entrée libre. S'adresser à Alfred Challandes.

EPAGNIER

Dès le 1er juin 1940, à louer à Epagnier (ligne Neuchâtel-Berne) appartement de trois chambres, cuisine, chambre de bains, chauffage central; jardin, vue étendue, situation tranquille. S'adresser à Paul Kybourg, Epagnier.

LOGEMENT

au soleil, quatre chambres, 4me étage, rue Saint-Maurice No 8; prix: 60 fr. S'adresser Pharmacie Droz, rue Saint-Maurice.

place de la Poste beau magasin

pouvant convenir à n'importe quel genre de commerce. Prix mensuel: 165 fr., chauffage compris. Pour visiter et traiter, s'adresser Etude Ed. Bourquin, Terreaux 9.

Joli appartement

de trois chambres, à louer. — Pour le visiter, s'adresser de préférence le matin, Ecluse No 15 bis, 3me.

Grât Tacconnet 42

Logement de trois chambres, bains et dépendances. S'adresser au 1er, à droite, sauf le samedi.

24 juin

Appartements de trois et quatre chambres, confort. — D. Manfrini, Tél. 5 18 35.

A LOUER

A louer au Neubourg, pour le 24 mars 1940, dans immeuble-neuf,

logements de deux pièces

(avec central).

Boutique et atelier

S'adresser à Ed Calame, architecte Tél. 5 26 20

ETUDE WAVRE

NOTAIRES Palais Rougemont - Tél. 5 10 63

Disponible tout de suite ou pour époque à convenir: Crêt-Taconnet: sept chambres. Place des Halles: cinq ou six chambres. Faubourg de l'Hôpital: cinq chambres. Trésor: deux et six chambres. Rosière: trois chambres. Louis-Favre: trois chambres. Fausse-Brayes: trois chambres, bains, central. Château: deux chambres. Saint-Blaise: quatre chambres. Saint-Nicolas: trois chambres.

Pour le 24 mars 1940: Vanseyon: trois chambres, Chavannes: une chambre.

Pour le 24 juin 1940: Avenue de la Gare: maison de dix chambres et dépendances. Vieux-Neuf: maison de dix chambres et dépendances. Crêt-Taconnet: sept chambres. Beaux-Arts: six chambres. Rue du Môle: quatre chambres. Chemin des Pavés: quatre chambres meublées et non meublées.

Rue Matile: quatre chambres. Sablons: trois chambres. Grands locaux industriels, caves, garages et magasins.

Pour le 24 juin, dans villa locative, à l'Evole

TRES BEAU DEUX PIECES moderne, tout confort, grande loggia, balcon, chauffage général, eau chaude, grand jardin. — Adresser offres écrites à J. J. 224 au bureau de la Feuille d'avis.

Comba-Borel

Dans maison d'ordre, pour 24 juin, rez-de-chaussée quatre chambres, bain, véranda, jardin, soleil, chauffage général. — S'adresser Thalmann, Coulon 10 Tél. 5 29 94

CORCELLES

A louer tout de suite, chemin des Cent-Pas 1, bel appartement de trois ou quatre pièces, chauffage général et eau chaude. S'adresser l'atelier Steffen, rue Saint-Maurice, Neuchâtel.

CORCELLES

A louer tout de suite ou pour époque à convenir, bel appartement quatre pièces, bains, balcon, jardins. Belle situation. — S'adresser à C. Jeanneret, téléphone 6 11 37, Corcelles.

BEAUX-ARTS

A louer pour le 24 juin 1940 bel appartement, 3me étage, de cinq pièces, salle de bains, chauffage général, chambre de bonne et toutes dépendances S'adresser Beaux-Arts 21, rez-de-chaussée. Téléphone 5 20 85

LOGEMENT

au soleil, quatre chambres, 4me étage, rue Saint-Maurice No 8; prix: 60 fr. S'adresser Pharmacie Droz, rue Saint-Maurice.

place de la Poste beau magasin

pouvant convenir à n'importe quel genre de commerce. Prix mensuel: 165 fr., chauffage compris. Pour visiter et traiter, s'adresser Etude Ed. Bourquin, Terreaux 9.

24 juin

faubourg de l'Hôpital 13, appartement de cinq chambres, bain, central, Abri antigaz. — Prix: 1200 fr. S'adresser au 1er étage.

PENSIONS

Chambre et pension demandées pour dame âgée; vie de famille désirée. Faire offres avec prix sous chiffres H. V. 290 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer au centre, belle chambre indépendante

Central, Bain. — S'adresser entre 18-19 h.: Nicole, Concert 4.

A louer jolie chambre avec ou sans pension. S'adresser Foudrière 45.

Chambre meublée, soleil, Louis-Favre 17, 2me à droite.

Jolie chambre à louer, avec vue et soleil. S'adresser faubourg gare 1, 3me, à droite.

Chambre meublée, central et bain, Grand'Rue 2, 3me. *

DEMANDES A LOUER

On cherche

APPARTEMENT

de deux pièces, bains. Ecrire à Case postale 191, Neuchâtel.

Magasin

On demande à louer magasin bien situé, si possible dans la boucle. Offres détaillées avec prix sous chiffre P 1179 N à Publicitas, Neuchâtel.

Monsieur, faisant stage à Neuchâtel, cherche chambre en ville, du côté Saint-Blaise, Pension incluse. Offres détaillées sous chiffres M. O. 284 au bureau de la Feuille d'avis.

Hôtelier-Restaurateur

cherche à louer tout de suite ou pour époque à convenir un

café-restaurant

bien situé. Ecrire sous chiffres P 1165 N à Publicitas, Neuchâtel.

MAGASIN

situé dans la boucle. Adresser offres écrites à S. A. 266 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche à louer une chambre chauffée non meublée. Ecrire sous chiffre R. T. 292 au bureau de la Feuille d'avis.

femme de chambre

bien recommandée et ayant au moins 20 ans. Entrée le 10 février.

jeune fille

au courant de tous les travaux du ménage, sachant un peu cuire. Demander l'adresse du No 289 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE

garçon hors de l'école pour aider à la campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Agresser à convenir. S'adresser à Arnold Hurni, Golaten (Berne).

commissionnaire

Demander l'adresse du No 294 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

Commerce de luxe de la ville demande jeune aide pour bureau et magasin. Possibilité d'apprendre à écrire à la machine et de se mettre au courant des travaux de bureau. Entrée immédiate. Faire offres avec photographie sous chiffres P 1178 N à Publicitas, Neuchâtel.

Sommelière

expérimentée est demandée pour tout de suite par le Café-Bar de la Poste, Neuchâtel. S'y présenter ou faire offres écrites avec références et photographie.

Employée de bureau

est demandée comme débutante. Seules personnes recommandables sont priées d'adresser offres écrites, avec présentations, à W. R. 275 au bureau de la Feuille d'avis.

domestique

sachant bien traire et faucher. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres à M. Jean Loeffel, la Maîtrise sur COLONBIER (Neuchâtel).

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

18 ans, cherche place où elle aurait l'occasion de bien apprendre la langue française. Entrée à convenir. Offres à Mme Muller, Kifferet, Schönbihi près Berne.

d'employé associé

ou associé dans entreprise, commerce ou exploitation agricole. Apport selon entente. Adresser offres détaillées sous chiffres B. X. 285 au bureau de la Feuille d'avis.

Suisseuse allemande

de 16 ans, saine et travailleuse, place d'apprentie de ménage dans bonne famille romande. Entrée le 15 avril, gages Fr. 15.— à 20.—. Offres sous chiffres P 748 W à Publicitas, Winterthour.

bonne à tout faire

dans un ménage soigné. Bonnes références. Demander l'adresse du No 281 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

dés le 15 avril (éventuellement 1er mai) en vue d'apprendre la tenue du ménage et la langue française. Vie de famille désirée. Mme M. Vetsch-Adank, Neugentstrasse, Buchs (Saint-Gall).

jeune fille

âgée de 16 ans, place au pair dans famille honorable, pour se perfectionner dans la langue française et les travaux du ménage. Printemps 1940. S'adresser à M. Girardin, Treille 6, Neuchâtel.

Je cherche place

pour le 1er avril ou date à convenir, dans petit ménage où j'aurais l'occasion d'apprendre la langue française. (A déjà été occupée dans un ménage une année) Frida Strahlmann, Bahnhofstrasse 13, Neuhausen (am Rheinfal). SA 1553 S

APPRENTISSAGES

On cherche pour jeune fille sortant de l'école au printemps place d'apprentie

chez couturière

Adresser les offres sous E. M. 286 au bureau de la Feuille d'avis.

apprenti ébéniste

Se présenter chez Gustave Girard, fabrique de meubles, Fahys 73.

AVIS DIVERS

Qui donnerait à famille dans la gêne

deux lits

Serait très reconnaissant. — Adresser offres écrites à Z.Z. 291 au bureau de la Feuille d'avis.

OCTAVE AUBRY

Mercredi 31 janvier, à 20 h. 30 Location: AU MÈNESTREL

Conservatoire de musique de Neuchâtel

SAMEDI 27 JANVIER, à 15 h.

Audition d'enfants

11me série — No 247

Classes de violon et de piano

Entrée libre

Patinez aux Grands Marais

La Société de Navigation vous y conduit avec plaisir, tous les jours de part de Neuchâtel à 13 h. 45. Ensuite d'arrangement nouveau, le bateau stationne à proximité immédiate des champs de glace; il offre aux patineurs, à leurs parents et amis un refuge chaud et confortable. Buffet chaud à bord du bateau. Départ des Grands Marais pour Neuchâtel à 16 h. 45.

Avis au public

Les personnes qui désirent souscrire un abonnement au téléphone, ainsi que les abonnés qui changeront de domicile au printemps prochain, sont priés d'en informer au plus tôt l'office soussigné, afin que leur adresse puisse encore figurer dans l'annuaire 1940-1941.

Les bons conseils de RADIO-ALPA

Quelle que soit la combinaison que vous acceptez pour la location ou l'achat d'un poste de radio, exigez un modèle 1940

Leçons de chant - Leçons de piano

Théorie musicale - Solfège méthode Chassevant Conditions spéciales pour les débutants

ALICE-M. GREZET

Professeur diplômé EGLISE 6 - NEUCHÂTEL

10,000 francs

à agriculteur sérieux, bonnes garanties. Faire offres écrites sous chiffres T. O. 287 au bureau de la Feuille d'avis.

camionnages

adressez-vous à Gustave Girard, fabrique de meubles, FAHYS 73

MARIAGE

Jeune homme, habitant Rochefort, âgé d'une trentaine d'années ayant bonne situation, désire faire la connaissance d'une jeune femme du même âge en vue de mariage. Faire offres écrites avec photographie sous chiffres No 54, Poste restante, Rochefort.

ECHANGE

Famille de fonctionnaire désire placer, pour suivre une année les écoles, à Neuchâtel, fils de 16 ans, bien élevé, en échange de garçon ou fille, de mêmes conditions. S'adresser à M. Butler, Laubeggstrasse 57, Berne.

Fr. 1500.-

à 10% d'intérêt sont demandés tout de suite. Remboursables 100 fr. par mois. Adresser offres écrites à M. C. 285 au bureau de la Feuille d'avis.

ECHANGE

de jeune fille ou jeune garçon. Bons soins assurés. — Adresser offres écrites à E. E. 259 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MÉDICAUX

Dr G.-A. KELLER

Médecin-dentiste reprend ses consultations à partir du 29 janvier

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Charles BUGNON et famille, très touchés par les nombreuses marques d'affection et de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient très sincèrement tous ceux qui les ont entourés pendant ces jours de cruelle séparation.

Audition d'enfants

11me série — No 247

Classes de violon et de piano

Entrée libre

Patinez aux Grands Marais

La Société de Navigation vous y conduit avec plaisir, tous les jours de part de Neuchâtel à 13 h. 45. Ensuite d'arrangement nouveau, le bateau stationne à proximité immédiate des champs de glace; il offre aux patineurs, à leurs parents et amis un refuge chaud et confortable. Buffet chaud à bord du bateau. Départ des Grands Marais pour Neuchâtel à 16 h. 45.

Avis au public

Les personnes qui désirent souscrire un abonnement au téléphone, ainsi que les abonnés qui changeront de domicile au printemps prochain, sont priés d'en informer au plus tôt l'office soussigné, afin que leur adresse puisse encore figurer dans l'annuaire 1940-1941.

Les bons conseils de RADIO-ALPA

Quelle que soit la combinaison que vous acceptez pour la location ou l'achat d'un poste de radio, exigez un modèle 1940

Leçons de chant - Leçons de piano

Théorie musicale - Solfège méthode Chassevant Conditions spéciales pour les débutants

ALICE-M. GREZET

Professeur diplômé EGLISE 6 - NEUCHÂTEL

REMERCIEMENTS

Très sensibles aux nombreuses témoignages de sympathie et d'affection qui leur sont parvenus durant ces jours de douloureuse séparation, Madame veuve Fritz BERTHOUD-HOFER et sa fille Jane remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude. Un merci tout spécial pour les nombreux envois de fleurs.

Audition d'enfants

11me série — No 247

Classes de violon et de piano

Entrée libre

Patinez aux Grands Marais

La Société de Navigation vous y conduit avec plaisir, tous les jours de part de Neuchâtel à 13 h. 45. Ensuite d'arrangement nouveau, le bateau stationne à proximité immédiate des champs de glace; il offre aux patineurs, à leurs parents et amis un refuge chaud et confortable. Buffet chaud à bord du bateau. Départ des Grands Marais pour Neuchâtel à 16 h. 45.

Avis au public

Les personnes qui désirent souscrire un abonnement au téléphone, ainsi que les abonnés qui changeront de domicile au printemps prochain, sont priés d'en informer au plus tôt l'office soussigné, afin que leur adresse puisse encore figurer dans l'annuaire 1940-1941.

Les bons conseils de RADIO-ALPA

Quelle que soit la combinaison que vous acceptez pour la location ou l'achat d'un poste de radio, exigez un modèle 1940

Leçons de chant - Leçons de piano

Théorie musicale - Solfège méthode Chassevant Conditions spéciales pour les débutants

ALICE-M. GREZET

Professeur diplômé EGLISE 6 - NEUCHÂTEL

FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

JUSTICE de FEMME

ROMAN

par DANIEL LESUEUR

Mme Mervil comprit trop bien ce qu'il voulait dire. Cette voix qui, sous le ton voulu de la plaisanterie, sonnait un peu à part, lui fit passer dans le cœur le frisson glacé d'un regret. Mais elle se raidit, se tourna vers la scène, et la joie de ce qui suivit noya, emporta son chagrin.

On avait appelé les acteurs; on les avait même rappelés plusieurs fois. Maintenant le rideau semblait retomber pour de bon. Mais le public restait encore, demandait le nom de l'auteur. Et enfin le régisseur parut, qui dit ce nom. Alors ce fut pour Mervil, et tout autant pour Simone, et même un peu pour la petite Paulette, la minute d'ivresse où les oreilles, la chair et l'âme boient la clameur du succès. Tous les trois enlacés écoutaient au fond de la petite loge sombre. Et c'était un

Administration: 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction: 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale: Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20% de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents sont reçus jusqu'à 4 heures du matin. La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

A vendre ou à louer pour le 1er avril 1940,
L'Hôtel du Cerf, au Landeron
 avec ses dépendances. Conditions favorables. — Pour renseignements, s'adresser à la Banque Cantonale Neuchâteloise ou à l'étude Gicot, notaires, au Landeron.

A VENDRE

Aspirateurs - cireuses
 Six-Madum, état de neuf, 125 volts, livrés avec garantie et facilités de paiement. RADIO ALPA, Greiff et Romy Tél. 51243 - Seyon 9 a

Raviolis
 extra, la grande boîte 1 kg. 1 fr. 20 chez
PRISI, Hôpital 10

Rosé-Guyot
 NEUCHÂTEL

Gothic
 ?
 est le nom d'un soutien-gorge qui dépasse comme forme et genre tout ce qui a été créé jusqu'à ce jour.
 Mesdames ! Nous vous renseignerons sans aucun engagement. 5% limbres S. E. N. et J.

A partir d'aujourd'hui vente au détail de la viande de
deux sangliers
 Au magasin **Lehnherr frères**

Victory The
 LAUSANNE

Le Démon
 à gaz de pétrole
 Simple
 Propre
 Economique
Loersch & Robert
 NEUCHÂTEL

Grande exposition annuelle de
CHAUSSURES
 bon marché

POUR DAMES
 Pantoufles 1.90 et 2.25
 Caoutchoucs 2.50
 Calfignons montants 36/37 . . . 4.80
 Souliers cuir et daim 5.80
 Bottes en caoutchouc 6.80
 Souliers daim et cuir 7.80
 Souliers de haute fantaisie . . . 12.80
 Souliers patin 36/37 12.80

POUR MESSIEURS
 Richelieu 12.80 et 10.80
 Bottes d'aviateur 36/38 12.80
 Bottines d'officier 40/42 19.80
 Souliers ski 42/46 39.80
 Bottes d'équitation 39.80
 Souliers bas 27/35 7.80

J. KURTH Neuchâtel

Café sans caféine — de
ZIMMERMANN S. A.:
 Aussi bien
 décaféiné —
 que tout autre
 il a en outre
 l'arome — qui plaît
 le prix — qui surprend
 Fr. -.90 les 200 gr. —

A vendre un
LIT EN FER
 une suspension en laiton, quatre lampes et un réchaud à pétrole, le tout en bon état et bon marché. — S'adresser rue Louis-Pavre 10, 1er.

Fromage Jura gras
 la production hiver, le 1/2 kg. Fr. 1.40 chez
Prisi, Hôpital 10

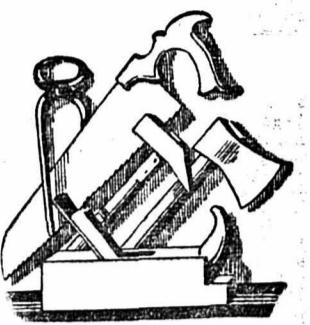
Chez LOUP 390
 La semaine des 300 pantalons, de 15.- à GRAND'RUE 7

PATERNO
 la Royale
 FRANCE MANDARIN
L'ORANGE DE QUALITÉ

Caisse enregistreuse
 (« National ») quatre services (sortant de révision), à vendre cause double emploi. Fr. 250.—. Ecrire sous chiffres M. N. 272 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE
 jeune chèvre grasse pour boucherie, petit fourneau avec tuyaux, cuisinière, lanterne magique avec films (marche électrique), étages, balance, 15 kg., casters, machine à coudre, régulateur, table à ouvrage, bureau, lits, radio, deux volumes guerre 1870, guerre 1914 complète avec signature de paix, etc. Demander l'adresse du No 283 au bureau de la Feuille d'avis.

Pharmacie Coopérative
CONTRE LA TOUX ET LA BRONCHITE
SIROP SÉDATIF
Bromi
 Fr. 2.75 le flacon BISTOURNE
CARTES DE VISITE
 au bureau du journal



Baillo d s A.

Notre grande
Vente de Blanc
 vous ouvre ses portes
JEUDI 25 JANVIER
 De belles marchandises aux prix les plus avantageux
 Et voici parmi tant d'autres quelques articles très engageants

Toile écrue			Toile blanche			Toile mi-fil		
double chaîne, pour draps			double chaîne, pour draps			belle qualité, pour draps		
largeur	150	165 180	largeur	150	165 180	largeur	165	180
le mètre	-.95	1.20 1.50	le mètre	1.35	1.65 2.-	le mètre	3.75	5.75
		165 180		150	165 180	TOILE MI-FIL pour oreillers	80	90
en qualité supérieure	1.40	1.90	en qualité supérieure	1.60	2.10 2.50	largeur	2.-	2.35

GARNITURE DE LIT bazine			GARNITURE DE LIT damassé			GARNITURE DE LIT indienne		
duvet, gr.	120x150	les 3 pièces	duvet, gr.	135x175	les 3 pièces	duvet	grandeur	135 x 170 les 3 p.
traversin	60x90	10.50 et 12.50	traversin	65x100	16.- et 20.50	traversin	>	65 x 100 8.50
taie	60x60		taie	65x65		taie	>	65 x 65 8.50

Bazine			Damassé			Indienne		
pour enfourrages			pour enfourrages			pour enfourrages, belles impressions		
largeur	120	135 150	largeur	135	150	largeur	135	150
le mètre	1.20	1.35 1.55	le mètre	2.20	3.40	le mètre	1.65	1.95
BAZIN supra macco			DAMASSÉ belle qualité brillante, beaux dessins			LIMOGE pour enfourrages, qualité d'usage		
largeur	135	150	largeur	135	150	largeur	135	150
le mètre	1.75	2.40	le mètre	2.95	3.90	le mètre	2.15	3.40

Taies d'oreillers broderie, bourdon ou jours 1.35 3.25 2.50 1.95 1.75 1.45
TAIE 1.10 en coton blanc

Draps de lit			Draps de lit			Draps de lit		
écrus double chaîne			blancs, double chaîne, article très solide			mi-fil, belle qualité		
grandeur	150 x 240	3.25 et 2.85	150 x 240	160 x 250	165 x 250	165 x 250	180 x 250	10.20 et 9.75
	165 x 250	4.75 et 3.50		180 x 260	200 x 260	170 x 250	180 x 250	12.50 et 11.75
	180 x 250	5.75 et 4.50		6.50 et 5.50	8.90 et 8.-			13.20 et 9.50

Traversin damassé 65x100 . . . 3.60
Traversin bazine 60/90 1.75 60/100 1.90 60/120 2.10
Traversin 60x90 . . . 1.60
Coton blanc 60x100 . . . 2.-

Draps de lit brodés			Draps de lit brodés			VOYEZ NOS VITRINES ET VISITEZ NOTRE EXPOSITION DE BLANC
motif, bourdon ou jours			riches motifs variés, sur beau MI-FIL			
150 x 240	165 x 250	4.50 et 3.75 6.50 et 5.50	165 x 250	170 x 250	depuis 10.50	
180 x 250	200 x 260	8.50 et 6.50 10.90 et 8.75	180 x 250	200 x 260	13.75	15.50

Jules Bloch Neuchâtel
 Angle rue du Temple-Neuf et rue des Poteaux

Après inventaire
SOLDE DE GANTS
 en tissus molletonnés pour dames, à 95 c. net la paire en laine pour fillettes, à 1.50 net la paire en laine pour messieurs, à 1.90 net la paire en peau fourrée pour dames, à 2.90 net la paire chez
GUYE - PRÊTRE
 Saint-Honoré Numa-Droz Maison neuchâteloise

Magasins Meier...
 Encore les 4 paquets d'allumettes à 95 c. Encore les 4 boîtes de sardines à 95 c. Encore les 4 plaques chooclat au lait à 1.-

Petite voiture
 D. K. W. neuve, n'ayant jamais roulé, modèle 1939, à vendre avantageusement (73% suisse officiellement contrôlé.) Adresser offres écrites à D. B. 288 au bureau de la Feuille d'avis

belle pouliche
 8 mois, papier d'ascendance, Jean Leuenberger fils, Maujobla, Neuchâtel. Tél. 51046;

Salon de coiffure
 (DAMES) A REMETTRE
 Raison santé. Beau salon. Installation moderne (trois cabines). Belle clientèle, grand village. Affaire avantageuse.
 L'intermédiaire, Trésor 1, Neuchâtel, Tél. 51476.

Costume de ski
 pour jeune fille (grande) est demandé. Adresser offres écrites à L. G. 283 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES à ACHETER

Auto
 On cherche auto faible cylindres, modèle récent. Offres à transit-gare Neuchâtel, case postale 75.

BIJOUX
 ancien or, platine Achats à bon prix
L. MICHAUD
 acheteur patenté Place Purry 1
 On achèterait beau et bon **CHAT**
 bon souricier.
 S'adresser Terreaux 4 a.

Achat bijoux or
 argent, platine, brillants meilleur prix du jour
H. VUILLE
 acheteur patenté
 Temple-Neuf 16, Neuchâtel

AVIS DIVERS
Chauffage central
PREBANDIER
 Moulins Tél. 51729

Croix-Bleue
 Vendredi 26 janvier, à 20 h. au local, Seyon 32
 RÉUNION présidée par M. Georges PIAGET, agent de la Croix-bleue à Yverdon.
 Invitation cordiale à tous

COURS DE TAILLE DE LA VIGNE
 Un cours théorique et pratique, durée un jour, sur la taille de la vigne, sera donné à la Station d'essais viticoles à Aumervier, à partir du 5 février prochain.
 Les inscriptions seront reçues jusqu'au jeudi 1er février au plus tard. Seules les personnes qui verseront en même temps une finance de Fr. 3.- seront admises au cours. Cette finance sera remboursée si la participation au cours est effective et régulière.

LA VIE NATIONALE

LA MORT DE M. GIUSEPPE MOTTA

Les télégrammes de condoléances des gouvernements étrangers ne cessent d'affluer au Conseil fédéral

BERNE, 24. — A l'occasion du décès de M. Motta, le Conseil fédéral a reçu les télégrammes suivants :

Du président du conseil des ministres de la république française : Profondément ému par la nouvelle de la mort de M. le conseiller fédéral Motta, je prie Votre Excellence de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments de douleur sympathique et d'être auprès des membres du Conseil fédéral l'interprète des condoléances du gouvernement de la république. Signé : Ed. Daladier.

De S. M. le roi d'Italie : Je vous prie M. le président de croire à la très vive part de l'Italie et de moi-même au deuil qui frappe la nation suisse à l'occasion de la mort douloureuse du conseiller fédéral Giuseppe Motta. Signé : Vittorio-Emanuele.

Du chef du gouvernement italien : La mort du conseiller fédéral Motta, plusieurs fois président de la Confédération helvétique, a été apprise avec une vive émotion en Italie. Je désire vous adresser, ainsi qu'au Conseil fédéral, dans ces circonstances douloureuses, l'expression de mes condoléances sincères et profondes. Signé : Mussolini.

Du ministre des affaires étrangères d'Italie : J'ai appris avec une vive douleur la nouvelle de la mort du conseiller fédéral Motta. Je vous prie, ainsi que le Conseil fédéral, de vouloir bien accepter mes condoléances les plus sincères. Signé : Ciano.

De M. de Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich : A l'occasion de la grande perte que vient de subir la Suisse par la mort du conseiller fédéral Motta, qui a si bien mérité de son pays, je vous prie, ainsi que le gouvernement fédéral, d'agréer l'expression de ma profonde sympathie. Signé : de Ribbentrop.

Du président du conseil et ministre des affaires étrangères du Portugal : Je vous prie de vouloir bien agréer et transmettre au Conseil fédéral les condoléances du gouvernement portugais et les miennes personnellement pour le décès de M. le conseiller fédéral Motta. Nous nous rappelons à cette occasion avec un souvenir respectueux et ému les qualités éminentes de M. Motta et les témoignages de sympathie qu'il n'a cessé de donner au Portugal. Signé : Oliveira Salazar.

De S. A. le prince du Liechtenstein : Je prie Votre Excellence d'accepter à l'occasion de la perte cruelle que subit la Confédération suisse par la mort de M. le conseiller fédéral Motta, mes condoléances les plus sincères. Moi-même et ma principauté conserveront toujours un pieux souvenir du défunt. Signé : Franz-Josef, prince de Liechtenstein.

Du chef du gouvernement du Liechtenstein : Profondément ému par la nouvelle du décès de M. le conseiller fédéral Motta, le gouvernement de la principauté assure le Haut Conseil fédéral de la part très grande qu'il prend au deuil cruel qui frappe le peuple suisse. Signé : Dr Hopp.

Du président du conseil des ministres d'Irlande : Le gouvernement irlandais a appris avec un profond regret la mort de M. Motta, qui rendit de si grands services à la cause de l'humanité et de la paix. Je désire vous exprimer et par vous à Mme Motta, la sincère sympathie de mes collègues et de moi-même. Signé : Eamon de Valera.

De sa Majesté le roi Boris de Bulgarie : Profondément affligé par la nouvelle du décès de votre éminent collaborateur, M. Motta, je vous exprime, Monsieur le président, ainsi qu'au Conseil fédéral, mes condoléances sincèrement émues. Signé : Boris.

Du président de la république Argentine : J'adresse à Votre Excellence les condoléances du gouvernement et du peuple argentin pour la mort de l'illustre ancien président de la Confédération suisse, M. Giuseppe Motta, dont les services à la cause de l'humanité et de la paix furent hautement appréciés dans ce pays qui conservera dans l'avenir le souvenir du disparu. Signé : Roberto M. Ortiz, président de la nation Argentine.

Du président de la république du Brésil : Je prie Votre Excellence d'accepter les sincères condoléances et celles du peuple brésilien pour le deuil douloureux qui frappe le gouvernement et la Confédération suisse par la mort du conseiller fédéral Giuseppe Motta, ancien président de la Confédération. Signé : Getulio Vargas.

Les condoléances des ambassadeurs accrédités à Berne

BERNE, 25. — Le président de la Confédération a reçu, mercredi après-midi, le ministre de Bulgarie, qui lui a exprimé les condoléances du roi Boris III à la suite de la

Un séjour idéal à VILLARS-CHESSIÈRES

vous est offert cet hiver aux conditions les plus avantageuses, grâce à ses hôtels accueillants et confortables, qui vous procurent tous les agréments indispensables au bonheur des vacances. Quelques jours de montagne suffisent à vous rendre vigoureux, joie de vivre et santé. Les sports d'hiver renforcent l'effet de vos vacances, et Villars-Chesières vous offre d'innombrables théâtres pour vos ébats, un programme varié de manifestations sportives et des installations de premier ordre. Trains de sports, télé-ski, rudi-ski, magnifiques patinoires, etc. Vacances d'hiver à Villars-Chesières = doubles vacances. Pour tous renseignements s'adresser au Bureau officiel de renseignements, Villars s/Bex, Tél. 41 02.

mort de M. Motta, conseiller fédéral. Immédiatement après, le ministre de Belgique a été reçu par le président de la Confédération et a fait part des condoléances du roi Léopold III, du gouvernement belge et de M. Spaak, ministre des affaires étrangères.

Enfin, le ministre d'Allemagne a fait au président de la Confédération une visite de condoléance au nom du chancelier Hitler, du gouvernement du Reich et de M. de Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich.

Un commentaire du «Völkische Beobachter»

BERLIN, 24. — Le «Völkische Beobachter» écrit à propos du décès de Giuseppe Motta : Le gouvernement suisse perd en lui le guide sûr de sa politique extérieure de la fin de la guerre mondiale à nos jours et la Suisse un grand homme d'Etat. Giuseppe Motta dirigea pendant dix-neuf ans la politique étrangère de la Suisse en suivant en temps de paix et en temps de guerre sa neutralité traditionnelle compromise par la S. d. N. et cela malgré les difficultés et dangers. Il a rendu un grand service à son pays en refusant catégoriquement de faire le jeu de Genève en appliquant les sanctions contre l'Italie, dans le conflit d'Abyssinie et une seconde fois, en repoussant ce même jeu contre l'Espagne nationale de Franco.

Dans les deux cas, il mena la lutte avec une grande habileté diplomatique, comme un homme d'Etat sûr de son but. Sa victoire fut d'autant plus méritoire qu'il devait lutter contre deux fronts, à savoir sur le plan intérieur contre l'opposition du front populaire qui lui était violemment hostile, sur le plan extérieur à la S. d. N., contre la fronde de la démocratie internationale menée par l'Angleterre et la France.

L'hommage néerlandais à M. Giuseppe Motta

LA HAYE, 24. — La première Chambre a rendu un hommage impressionnant à la mémoire du conseiller fédéral Motta. M. Briet, député conservateur, a exprimé en termes émouvants la douleur que lui causait le décès du chef du département politique et rappela les mérites du défunt dans le domaine de la collaboration internationale. M. Briet a souligné que le conseiller fédéral Motta a inlassablement montré, dans les milieux de la S. d. N. et lors des débats devant celle-ci le danger que représentait pour la situation politique européenne l'admission de l'U. R. S. S. au sein de l'institution genevoise. M. Briet a rappelé enfin que la Hollande s'opposa, aux côtés de la Suisse et du Portugal, à cette admission.

A propos de mesures éventuelles d'évacuation

Un communiqué de l'état-major de l'armée

BERNE, 24. — L'état-major de l'armée communique : « A l'instar d'autres Etats, les dispositions à prendre en vue d'une évacuation décrétée ou d'une migration volontaire concurrente aux mesures militaires nécessitées par les préparatifs de la défense armée de notre pays. Les organes de l'armée, chargés de cette tâche, ont entrepris, bien avant la guerre déjà, les préparatifs qui s'imposaient. Ces derniers sont avancés à tel point que leur achèvement est imminent. Si, par conséquent, les organes compétents s'adressent aujourd'hui à la population, il n'y a pas lieu d'en déduire quelque aggravation de la situation internationale, ni un signe de danger quelconque menaçant certains endroits ou localités de notre territoire. Les dispositions déjà prises contre un danger de guerre éventuel sont parvenues au point où les organes d'évacuation se voient dans la nécessité de faire appel à la collaboration du public. »

La votation populaire sur les projets financiers

BERNE, 24. — Le projet d'arrêté fédéral prescrivant des mesures propres à ordonner les finances fédérales sera soumis sans délai aux Chambres fédérales dont les commissions chargées de l'examiner ont déjà été désignées. La priorité pour cet objet, dont l'importance n'échappe à personne, appartient au Conseil des Etats, dont la commission se réunira le 5 février à Berne. La discussion s'engagera devant le Conseil dès le début de la session extraordinaire des Chambres fédérales qui commencera le 19 février. Le Conseil national l'abordera ensuite à son tour et on peut prévoir qu'après la session ordinaire de mars, les deux Conseils en auront fini avec cet objet. Rien ne s'opposera alors, comme il s'agit d'un article constitutionnel, à ce que le peuple se prononce à son tour à ce sujet.

Le Conseil fédéral envisage de fixer cette importante votation populaire au mois de mai prochain. Aucune autre votation fédérale n'aurait lieu avant celle-là.

STUDIO Aujourd'hui

161. 5 30 00 Matinée à 15 h. Marie-Antoinette Le plus éclatant succès de la saison

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Le discours de M. Churchill violemment critiqué au parlement néerlandais

AMSTERDAM, 25. — Au cours de la séance de mercredi de la première Chambre néerlandaise, les représentants des grands partis ont parlé du dernier discours de M. Churchill. Le représentant des conservateurs de droite, M. Biet, exposant le point de vue de son parti, a déclaré : « Nous ne désirons pas que les Pays-Bas deviennent un instrument aux mains des belligérants. L'allusion qu'a fait M. Churchill à la Société des nations pour attirer les neutres du côté des Alliés ne peut pas être retenue. La Hollande et les autres neutres se sont dégagés nettement de leurs engagements en vue de la sécurité collective. D'autre part, l'Angleterre et la France ont abandonné en septembre la clause facultative relative au recours à la cour d'arbitrage de la Haye. Nous en restons à notre neutralité historique et il n'existe aucun engagement conventionnel dans un autre sens. »

Le professeur Lohmann, conservateur chrétien, s'est exprimé dans le même sens, ajoutant que « ce ne sont pas les neutres, mais la France et l'Angleterre qui ont détruit la sécurité collective c'est pourquoi le discours de M. Churchill ne fait pas la moindre impression, ni sur nous ni sur les autres neutres. »

Le professeur Lohmann, conservateur chrétien, s'est exprimé dans le même sens, ajoutant que « ce ne sont pas les neutres, mais la France et l'Angleterre qui ont détruit la sécurité collective c'est pourquoi le discours de M. Churchill ne fait pas la moindre impression, ni sur nous ni sur les autres neutres. »

Pourparlers commerciaux anglo-français à Londres

Un accord complet de principe est réalisé

PARIS, 24 (Havas). — M. Fernand Gentin, ministre du commerce, accompagné de M. Alphand, directeur du commerce extérieur et des représentants des départements intéressés, s'est rendu à Londres où il a discuté avec sir Andrew Duncan, président du Board of Trade et M. Hudson, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, des questions d'ordre économique intéressant la France et la Grande-Bretagne. Les conversations ont été marquées par un accord complet entre les deux pays sur les mesures à prendre tant pour développer les échanges commerciaux que pour examiner leurs relations économiques avec les pays tiers.

D'autre part, M. Rio, ministre de la marine marchande, accompagné de plusieurs experts, est arrivé à Londres où il aura des entretiens avec son collègue britannique et diverses personnalités des comités exécutifs permanents.

Un communiqué officiel

LONDRES, 25 (Havas). — A la suite de la visite à Londres de M. Gentin, ministre du commerce français, un communiqué officiel a été publié. Il déclare que les discussions ont couvert tout le champ des relations commerciales entre les deux pays et leurs rapports avec les tiers.

ces puissances. Un accord complet de principe a été réalisé. L'agence Havas ajoute à ces indications officielles que le but des discussions passées et en cours est d'éliminer dans la plus large mesure possible les restrictions commerciales subsistant encore entre les deux pays.

Sur le front occidental Le communiqué français

PARIS, 24 (Havas). — Communiqué du 24 janvier au soir : « Rien à signaler. »

Le président de la République française à Brest

PARIS, 24 (Havas). — Le président de la République, accompagné de M. Campinchi, ministre de la marine, et de l'amiral Darlan, commandant en chef de la flotte française, s'est rendu à Brest où il a inspecté une formation de l'aviation maritime et divers bâtiments qui se distinguent particulièrement dans la lutte contre les sous-marins ennemis. M. Albert Lebrun a passé en revue ensuite la promotion de l'Ecole navale, puis il a remis la Grand'croix de la Légion d'honneur à l'amiral de Laborde.

Un torpilleur yougoslave coule dans l'Adriatique à la suite d'une tempête

BELGRADE, 25. — Le torpilleur yougoslave «Lioubliana» a coulé mercredi dans le port de Sibeni, dans la mer Adriatique, après avoir heurté un récif sous-marin. C'est au moment où il manœuvrait à l'entrée du port avec deux autres torpilleurs, le «Belgrad» et le «Zagreb», que la catastrophe se produisit.

Comment se produisit l'accident

BELGRADE, 25 (Havas). — On donne les détails suivants sur la perte du torpilleur yougoslave «Lioubliana» qui a coulé dans le port de Sibeni.

La tempête qui s'est abattue sur la côte yougoslave de l'Adriatique a provoqué de forts courants d'eau à l'entrée du port et a rendu la manœuvre très difficile. Le «Lioubliana» réussit à pénétrer dans le port, mais à l'entrée même, il fut projeté par le courant sur un récif. Immédiatement après le choc, les eaux affluèrent dans la section des machines et le bâtiment coula presque aussitôt. Au moment de l'accident, le «Lioubliana» avait à son bord 130 hommes d'équipage. Les torpilleurs «Belgrade» et «Zagreb» arrivèrent aussitôt à son secours, mais au moment où ils s'approchèrent, le bâtiment était déjà submergé. C'est ainsi que le nombre des victimes n'a pas encore pu être établi.

Le torpilleur «Lioubliana» était de fabrication yougoslave. Il avait été lancé à Split en 1938. C'était l'un des quatre torpilleurs de la marine yougoslave. Il était armé de quatre canons de 12 cm., de quatre canons antiaériens et de six tubes lance-torpilles.

Le capitaine Achin, commandant du «Lioubliana», qui a pu être sauvé, a été interné en vue d'une enquête. Comme les eaux dans le port de Sibeni ne sont pas profondes, les autorités navales espèrent que si la tempête ne se prolonge pas, elles pourront renflouer le bâtiment coulé.

Les troupes chinoises remportent des succès

TCHOUNGKING, 25 (Havas). — Les dernières dépêches reçues du théâtre des opérations confirment le succès remporté par les troupes chinoises dans le nord de la province du Houpe, où elles réussirent, lundi matin, à reprendre la ville de Kaotchang. C'est la victoire la plus importante de la nouvelle année et la seconde grande victoire chinoise au cours des sept derniers mois. Le butin saisi comprend plusieurs canons lourds, vingt pièces de campagne, un grand nombre de fusils et de mitrailleuses.

Un nouveau bateau japonais arraisonné

TOKIO, 24 (Domei). — Un nouveau cas d'arraisonnement et de visite d'un bateau japonais par un navire de guerre étranger s'est produit au large de la côte hawaïenne. Selon une information provenant d'Honolulu, le paquebot «Tatsuta Maru» a été arrêté par un bâtiment de guerre de nationalité inconnue.

AVIS TARDIFS

Mélasses — vient d'arriver fr. —45 le 1/2 kg. — au détail, et fr. 1.25 la bte d'un kg. net

ZIMMERMANN S. A.

Institut Richème

SAMEDI PROCHAIN 27 JANVIER

Gala

«Sports d'hiver»

AVEC L'ORCHESTRE «MADRINO»

CE SOIR, à 20 heures précises

à la Grande salle des Conférences

III^{me} Concert d'abonnement

Orchestre

de la Suisse romande

Effectif complet Direction : Ernest Ansermet Places à Fr. 6.60, 5.40, 4.40, 3.80 Impôt compris

Répétition générale à 14 heures

Entrée : Fr. 4.— (gratuite pour les sociétaires) Etudiants : Fr. 2.—

Location et «Bulletin musical» à l'agence «Au Ménestrel» et à l'entrée

Institut Blanc

SAMEDI 27 JANVIER

Grande Soirée dansante

avec les NEW HOT PLAYERS

N'OUBLIEZ PAS

LES PETITS OISEAUX

LA GUERRE EN FINLANDE

De violents combats se déroulent au nord-est du lac Ladoga

HELSINKI, 24 (Havas). — Communiqué finlandais donnant la situation jusqu'au 24 à midi :

Sur terre, dans l'isthme de Carélie, l'ennemi a attaqué entre Summa et Muolajärvi, soutenu par l'artillerie. L'attaque a été repoussée. Une tentative d'attaque sur la glace de Muolajärvi a été également repoussée. L'artillerie finlandaise a tiré avec succès sur les positions d'artillerie et les nids de mitrailleuses soviétiques. Au nord-est du lac Ladoga les combats continuent avec violence toute la journée. L'ennemi attaqua sur plusieurs points du front de l'est, notamment à Kolaanjoki et à Aittojoki. Toutes les attaques ont été repoussées et l'ennemi a subi de grandes pertes. Sept chars d'assaut russes ont été détruits par les troupes finlandaises. Dans les autres secteurs, activité de patrouilles.

Dans les airs, au nord de la Finlande, l'ennemi a bombardé hier le district de Nurmes et quelques autres lieux. Cette fois encore les hôpitaux furent les objectifs des bombardements des aviateurs soviétiques. On compte jusqu'ici 21 morts parmi

les civils et le personnel des hôpitaux et une vingtaine de blessés. Dans les autres parties de la Finlande, activité aérienne réduite du côté soviétique. Quant aux forces aériennes finlandaises elles ont accompli avec succès des vols de reconnaissance et de bombardement.

Un hommage français à la Finlande

PARIS, 24 (Havas). — Une conférence en hommage à la Finlande s'est déroulée mercredi après-midi sous la présidence d'honneur du maréchal Franchet d'Espèrey, en présence de M. Holma, ministre de Finlande en France.

Après une brève allocution du général Niessel qui évoqua quelques souvenirs personnels sur le grand soldat finlandais qu'est le maréchal Mannerheim, Mlle Sophie Mannerheim a parlé sur le sujet : « Mon père, le maréchal Mannerheim ». L'oratrice a rappelé que le général en est à sa quatrième guerre et à sa deuxième comme chef suprême.

Le Sénat américain ouvre des crédits à Helsinki

WASHINGTON, 25 (Havas). — La commission des finances du Sénat a voté par 17 voix contre 2 la proposition ouvrant des crédits à la Finlande pour ses besoins civils. La commission a remplacé le projet prévoyant un crédit de 60 millions de dollars à la Finlande par le projet de loi autorisant l'augmentation à 100 millions de dollars du capital de la banque des exportations et des importations, spécifiant en outre qu'aucun bénéficiaire d'un emprunt de cette banque ne pourra recevoir plus de 30 millions de dollars et que les emprunts seront concédés seulement pour les achats aux Etats-Unis de produits ne figurant pas dans la liste des armes, munitions et matériel de guerre inscrits dans la loi de neutralité.

Le projet de loi ira au Sénat qui, suivant la procédure habituelle, le renverra à la commission des affaires étrangères du Sénat.

Patinez aux Grands marais

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Table with 2 columns: OBLIGATIONS and ACTIONS. Includes entries like 'Obligations 23 janv. 24 janv.' and 'Actions 23 janv. 24 janv.' with various values.

Table with 2 columns: OBLIGATIONS and ACTIONS. Includes entries like 'Obligations 23 janv. 24 janv.' and 'Actions 23 janv. 24 janv.' with various values.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: OBLIGATIONS and ACTIONS. Includes entries like 'Obligations 23 janv. 24 janv.' and 'Actions 23 janv. 24 janv.' with various values.

BOURSE DE LAUSANNE

Table with 2 columns: ACTIONS. Includes entries like 'Banque cantonale vaudoise', 'Crédit foncier vaudois', etc.

BOURSE DE NEUCHÂTEL

Table with 2 columns: ACTIONS. Includes entries like 'Banque nationale', 'Crédit suisse', 'Crédit foncier neuchâtel', etc.

OBLIGATIONS

Table with 2 columns: OBLIGATIONS. Includes entries like 'Etat Neuchâtel 3 1/2 1902', 'Etat Neuchâtel 4 1/2 1931', etc.

COURS DES CHANGES

Table with 2 columns: Cours des changes. Includes entries like 'Paris', 'Londres', 'New-York', 'Bruxelles', etc.

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: ACTIONS. Includes entries like '4 1/2 % Rente 1932 A', 'Crédit Lyonnais', 'Suez cap', etc.

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: ACTIONS. Includes entries like '3 1/2 % War Loan', 'Rio Tinto', 'Rhokana', etc.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 2 columns: ACTIONS. Includes entries like 'Allied Chemical et Dye', 'American Can', 'American Smelting', etc.

Exportation des skis

Selon une information de Stockholm, le gouvernement suédois vient d'interdire l'exportation de skis, bâtons de ski et autres accessoires, soumettant cette exportation à une autorisation spéciale. Cette mesure s'est révélée nécessaire en raison des grandes quantités de skis que la Suède rassemble pour envoyer en Finlande.

La Norvège ayant dû également restreindre ses exportations, cette nouvelle mesure affecte directement l'industrie suisse d'exportation.

Les comptes des P.T.T. en décembre. D'après les résultats provisoires, les comptes de l'administration des P.T.T. s'élevaient pour décembre 1939 à :

Recettes d'exploitation, 13,619,000 fr. (année précédente, 15,652,188 fr.); dépenses d'exploitation, 11,191,000 fr. (11 millions 134,453 fr.); excédent d'exploitation, 2,428,000 fr. (4,517,735 fr.).

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Carnet de l'indiscret

La situation de nos pensionnats et les sacrifices qu'elle implique

Sous l'artifice de ses commodités, on croit la ville indifférente à ce qui se passe ailleurs. Indifférente et insensible.

Pourtant, il n'est nul besoin d'être un observateur attentif pour percevoir l'inquiétude grandissante qui règne dans certains milieux...; pour voir dans quelle pénible situation certaines entreprises de chez nous se trouvent du fait de la guerre.

Les pensionnats, par exemple. A-t-on pensé au coup terrible qu'ont porté aux pensionnats les événements actuels? Les frontières sont fermées...; toute la jeunesse studieuse d'ailleurs qui venait si volontiers à Neuchâtel est retenue chez elle. C'est à peine s'il reste aujourd'hui un petit quart des étrangères et des étrangers qui vivaient habituellement chez nous. Or, il y a dans notre ville plus de cent maisons qui accueillent la jeunesse et qui sont organisées pour cela. On voit dès lors dans quelle situation se trouvent les dirigeants de ces établissements et avec quelle angoisse ils envisagent l'avenir.

Certes, la Suisse allemande nous amène encore quelques élèves attirés par le renom de nos établissements d'études. Mais cet apport est loin d'être suffisant pour faire vivre toutes les personnes spécialisées dans cette branche si délicate qu'est l'hospitalité payante.

A ce mal, il n'est point de remède, tant que la guerre durera. Tout au plus existe-t-il un palliatif que Mlle Trisoglio présidente de l'Association des maîtresses de pension de Neuchâtel indique: «Il faut évidemment, dit-elle, renoncer à voir venir des étrangers chez nous aussi longtemps que les frontières demeureront fermées... et Dieu sait jusqu'à quand elles le seront. Les pensionnats vont donc aller de sacrifices en sacrifices et les commerçants eux-mêmes subiront les contre-coups de ces sacrifices puisque toutes nos élèves étrangères s'habillaient ici, s'équipaient pour le sport et dépensaient leur argent de poche sur place. Tout au plus pouvons-nous espérer que les élèves de Suisse allemande continueront à venir faire leurs études à Neuchâtel où ils sont assurés d'être toujours bien reçus. Il faut souhaiter alors que certains Neuchâtelois feront preuve de compréhension...; il faut souhaiter surtout que toutes les personnes qui n'ont pas «besoin» de prendre des pensionnaires y renoncent pour l'instant, afin que ces pensionnaires aillent de préférence dans des maisons spécialisées.»

Il y a tant de personnes chez nous qui — bien que pourvues d'un traitement fixe — ardoissent encore leur revenu en prenant chez eux des invités payants. La chose est anormale aujourd'hui alors que tant de maîtresses de pensionnats et de pensions sont dans l'inquiétude. Nous espérons qu'on le comprendra. Nous l'espérons aussi. (g)

A la commission cantonale des horaires
La commission cantonale des horaires s'est réunie pour examiner le projet de la prochaine session. Elle a fait siennes les revendications présentées par la Fédération du pied du Jura, les Associations pour le développement de Neuchâtel et du Val-de-Travers, enfin par la ville de Neuchâtel.

Ces revendications tendent en résumé à maintenir et améliorer la circulation des voitures directes sur la ligne du pied du Jura. En ce qui concerne la ligne du Val-de-Travers, la commission demande le rétablissement des communications internationales, interrompues par la guerre et d'une manière générale la refonte de l'horaire. L'amélioration des correspondances à Neuchâtel est sollicitée en tout état de cause.

Souscription en faveur de la Finlande
Les dons peuvent être versés au compte postal IV/178 (Feuille d'avis de Neuchâtel). Prière de bien vouloir indiquer au dos du coupon: «POUR LA FINLANDE» et de nous dire comment le don devra être inscrit dans la liste que nous publions (Initiales anonymes, etc.).

Ribaux, Bevaix, 5 fr.; pour la Finlande P. B., 20 fr.; M. S., 10 fr.; un caporal en congé, 3 fr.; Anonyme, 5 fr.; S. S., 15 fr.; Jacques-André, 3 fr.; R. M. B., 1 fr.; Mme L. J., 5 fr.; Mme R. de C., 5 fr.; Anne-Marie à V., 7 fr.; G. G., 2 fr.; H. V., 2 fr.; H. P. B., Corcelles, 2 fr.; Anonyme, 5 fr.; Anonyme, 7 fr.; I. K., 1 fr.; L. F., Neuchâtel, 10 fr.; les employés du Restaurant neuchâtelois sans alcool, 21 fr. 50; R. Monnier, 30 fr.; Anonyme, Leysin, 3 fr.; C. M. D., Auvier, 3 fr.; E. N., Boudry, 10 fr.; A. R., Beaux-Arts 6, 5 fr.; Robert de Valreuse, 5 fr.; A. R., 5 fr.; E. E., Fontaines, 5 fr.; F. et R., 5 fr.; Anonyme, le Landerson, 10 fr.; Anonyme, Montalchez, 5 fr.; C. O., le Pâquier, 2 fr.; Anonyme, Peseux, 2 fr.; Souvenir de ma mère, 5 fr.; J. Z., 3 fr.; H. S.A., Neuchâtel, 10 fr.; Anonyme, B., 3 fr.; Anonyme, Dombresson, 5 fr.; Mme O. Schouffelberger, 3 fr.; Anonyme, Auvier, 3 fr.; Anonyme, Rochefort, 5 fr.; «Locarno», 2 fr.; E. S. G. C., 20 fr.; G. J., 20 fr.; J. D., 5 fr.; Anonyme, 2 fr.; Mme E., Serrières, 5 fr.; W. V., Cortaillod, 5 fr.; E.-M. D.A.P., Neuchâtel, 50 fr. — Total à ce jour: 21,930 francs. — La souscription sera close samedi 27 janvier.

ON PATINE AUX GRANDS MARAIS



Une famille de patineurs.



La glace est magnifique, aussi de nombreux patineurs se livrent-ils à leur sport favori.

LA VILLE

Un piéton renversé par une moto

Mercredi soir, à 21 h. 45, un piéton traversant la chaussée entre le refuge de la place de la poste et le kiosque a été renversé par une moto sur laquelle avaient pris place deux soldats.

Le choc fut très violent. Le piéton fut blessé au bras droit et reçut des soins au poste de police.

Quant aux motocyclistes, qui avaient fait une chute, l'un d'eux fut étreint par la roue d'une camionnette militaire. Il souffre de blessures à la tête et au genou.

VIGNOBLE

BOUDRY

† Emile Mentha

(sp) La population de Boudry a appris avec tristesse, dans la soirée de lundi, la mort de M. Emile Mentha, conseiller communal. Très estimé dans la localité, où il s'occupait de viticulture, le défunt laissera à chacun le souvenir d'un homme intègre, dévoué, modeste et serviable, au cœur généreux, qui a su faire le bien avec beaucoup de discrétion.

Entré au Conseil général en 1900, il fut nommé membre du Conseil communal en 1924. Chargé de fonctions particulièrement délicates, il sut néanmoins accomplir son devoir avec justice et fermeté.

ENGES

Passage de sangliers

Le froid de ces derniers jours semble éprouver les sangliers. On en signale un peu partout près des fermes. A Enges, notamment, huit sangliers ont été aperçus non loin du village.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Les morts

(c) On annonce le décès après quelques jours de maladie, à l'âge de 72 ans, de M. Charles Fuchs, directeur de la fabrique d'aiguilles d'horlogerie «Universo», succursale de Bienne. Le défunt était fort connu dans le canton de Neuchâtel.

— La doyenne de la ville de Bienne, Mme Gultmann, vient de s'éteindre à l'âge de 98 ans.

GRANDSON

A la Société d'apiculture

La section de Grandson et pied du Jura de la société romande d'apiculture, réunissant la presque totalité des apiculteurs des districts d'Yverdon et Grandson, a tenu dimanche 21 janvier son assemblée annuelle. Vingt et un nouveaux membres sont admis dans la section; ce chiffre record est une conséquence des difficultés que rencontrent les apiculteurs pour l'achat de sucre. Le rapport présidentiel sur l'activité de la section en 1939, lu par M. Clément fut vivement applaudi. L'actif net de la société se monte à 2051 fr. 45, en augmentation de 362 fr. 45. Quelques objets à l'ordre du jour donnent lieu à une intéressante discussion: fourniture du sucre en 1940, révision partielle des statuts, préparation de sucre en plaque, etc. Le comité est réélu en bloc pour une période de 3 ans.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Un soldat tué d'un coup de feu par inadvertance

Mardi soir, dans un collège de la ville, où cantonne la troupe, un accident mortel est survenu dans le local du corps de garde, écrit «L'Impartial». Un jeune soldat, nommé Alcide Stauffer, mécanicien de son état, plaisantait avec un camarade. Celui-ci, qui s'appretait à faire la relève de sentinelle, croyant que son fusil n'était pas chargé, dirigea l'arme contre son interlocuteur. Malheureusement, une cartouche était restée dans le canon. Le coup partit et par fatalité atteignit le jeune S. et lui perfora l'artère fémorale ce qui provoqua un violent épanchement sanguin. On s'empressa auprès de la victime, mais le malheureux soldat expira quelques minutes après l'accident.

Ajoutons que M. Alcide Stauffer entraînait dans sa vingt-quatrième année.

On nous dit encore que la balle, après avoir traversé la jambe du jeune Stauffer, vint frapper un second soldat mais que, heureusement, la bonnette de ce dernier fit dévier le coup.

LA BRÉVINE

Pourquoi fait-il si froid ?

On s'est souvent demandé pour quelles raisons le froid est si intense à la Brévine où, vendredi 20 ct, le thermomètre marquait 33 degrés sous zéro.

La question vient d'être posée à la Station centrale suisse de météorologie à Zurich, laquelle y a répondu comme suit:

«Il est de notoriété publique et scientifique aussi que la Brévine a des températures hivernales extrêmement basses.

Vous nous demandez une explication. Il ne nous est pas possible de vous en donner une certaine. C'est une constatation de faits qui demanderait une investigation aérologique complète pour être élucidée.

Les vents du nord remontent sans difficulté ce vallon. Comme ils sont secs, ils tendent à se refroidir légèrement par un mécanisme purement thermo-dynamique, mais surtout la configuration et l'orientation de la vallée se prêtent particulièrement bien à un rayonnement intense de la chaleur vers le ciel, la neige étant un excellent radiateur. Si le mouvement de l'air est faible il peut alors crouper et se refroidir au voisinage du terrain, les conditions de la vallée n'étant pas favorables à un écoulement très prompt de cet air aloupdi.»

L'eau se fait rare

(c) Le radio et la presse ont parlé des températures sibériennes de notre région. Depuis plusieurs semaines, le temps reste clair: calme avec température très basse, puis bise forte et froide. A ce régime, les sources n'ont pas tardé à baisser fortement. La fontaine de la place qui coulait bien doucement à vu sa canalisation se geler; des travaux rendus difficiles par la température viennent d'être entrepris pour y remédier. Une autre de nos fontaines, dont l'écoulement s'est obstrué par le gel, s'est transformée en un véritable bloc de glace très difficile à aborder.

A cause de la trop faible couche de neige, plusieurs conduites d'eau ont gelé; les citernes s'épuisent et certains agriculteurs sont contraints à aller chercher de l'eau assez loin de leur ferme. Si ce temps sec devait se prolonger pendant plusieurs semaines, la situation pourrait devenir inquiétante; souhaitons que le temps s'adoucisce et que quelques chutes de neige se produisent.

Nous avons le grand chagrin d'annoncer à toute notre parenté, amis et connaissances, le décès de notre chère et inoubliable mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Madame veuve

Adèle BECK-DEBROT née HARY

qui s'est endormie paisiblement, dans sa 85^{me} année, mardi 23 janvier.

Les enfants affligés: Madame Jeanne Debrot, ses enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Maurice Hirsch, leurs enfants et petit-enfant; les enfants de feu John Debrot; Madame et Monsieur Robert Bernard-Beck et leur fils, à Genève; les enfants et petits-enfants de feu Paul Beck, à la Chaux-de-Fonds et Corcelles;

Monsieur et Madame François Beck et leur fils, à Peseux; Monsieur et Madame Fernand Beck et leurs enfants.

La Chaux-de-Fonds, le 23 janvier 1940.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 25 janvier, à 14 heures.

Domicile mortuaire: rue du Commerce 15.

Il ne sera pas envoyé de faire-part personnels.

DEUIL rapide et soigné
TEINTURERIE MODE
Monruz Neuchâtel tél. 5 51 83

Monsieur le conseiller fédéral Motta

Chef du Département politique fédéral

La Suisse perd en lui un homme qui l'a fidèlement et brillamment servie pendant 28 ans, comme membre de la plus haute autorité du pays.

L'armée entière s'associe au deuil de la nation.

Le général: GUIBAN.

Heureux ceux qui procurent la paix.
Matthieu V, 9.

Madame Hélène Mentha-Greffillat et ses enfants: Françoise, Marie-Louise et François; les familles Mentha, Renaud, Charles, Greffillat, Jacot, Udriet, ainsi que les familles parentes et alliées.

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher époux, papa, beau-frère, oncle, neveu et cousin.

Monsieur Emile MENTHA

que Dieu a rappelé à Lui aujourd'hui, dans sa 71^{me} année, après quelques jours de maladie.

Boudry, le 22 janvier 1940.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 25 janvier 1940, à 13 heures. Culte au temple.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part dans la région, cet avis en tenant lieu.

O! Vous que j'ai tant aimé sur la terre, de là-haut je veillerai sur vous.
Ps. XXIII, 4.

Monsieur Albert Krebs; Monsieur et Madame Otto Krebs-Opliger et leurs enfants, à Souailon;

Mademoiselle Emma Krebs, au Buisson;

Monsieur Walter Krebs, au Buisson;

Monsieur et Madame Hermann Krebs-Jornot et leurs enfants, au Buisson;

les familles Bönzli, Krebs, Garo, Tribolet, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Albert KREBS

née Louise BÖNZLI

leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui, dans sa 75^{me} année, après une pénible maladie supportée avec résignation.

Le Buisson, le 24 janvier 1940.

Repose en paix, chère épouse et mère. Tu as fait ton devoir ici-bas. Il nous reste ton souvenir et le doux espoir de te revoir.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Cornaux, vendredi 26 courant, à 13 h. 30. Culte au domicile mortuaire à 12 h. 30.

Il ne sera pas envoyé de faire part dans la région, cet avis en tenant lieu.

Le don de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur.
Rom. VI, 23.

Madame Charles Gattolliat-Pierrehumbert, à Corcelles; Madame et Monsieur Robert Besancet-Gattolliat et leurs enfants, Claude et Francis, à Fontaines;

Monsieur et Madame Philippe Gattolliat et leurs filles Marlis et Josette, à Corcelles;

Madame veuve Benjamin Gattolliat et ses enfants Charles, Hélène et Jacqueline, à Cormondrèche;

Madame et Monsieur Charles Jeanneret-Gattolliat et leurs enfants Colette, Jean-Pierre et Lucette, à Montmolin;

les familles Gattolliat-Burgat, Jacot-Gattolliat, Zwahlen-Gattolliat, Gattolliat-Pierrehumbert, Gaille-Gattolliat, Schmidt-Gattolliat, ainsi que les familles parentes et alliées Pierrehumbert, Burgat, Noyer et Porret,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles GATTOLIAT

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a repris à Lui bien paisiblement, le 23 janvier 1940, dans sa 68^{me} année, après une longue maladie.

Voyez quel amour le Père nous a témoigné pour que nous soyons appelés enfants de Dieu.

I Jean III, 1.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 25 courant, à 14 heures. Culte pour la famille à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: Chapelle 14, Corcelles.

Prière de ne pas faire de visites. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Il ne sera pas envoyé de faire-part personnels.

DEUIL rapide et soigné
TEINTURERIE MODE
Monruz Neuchâtel tél. 5 51 83

Toi donc mon âme au fort de la souffrance, Attends de Dieu la grâce et le secours. Espère en Lui contre toute espérance. Son bras puissant t'affermira toujours.

Monsieur Emile Schenk, à Cernier;

Monsieur Fritz Hadorn, à Thoun; Monsieur et Madame Ernest Schenk et leur fils, à la Chenille;

Madame et Monsieur Alfred Dietrich, à Thielle;

Monsieur et Madame Otto Schenk et leurs enfants, à Berne;

Monsieur et Madame Noël Schenk et leur fils, aux Geneveys-sur-Coffrane;

Mesdemoiselles Erna et Edwige Schenk, aux Hauts-Geneveys;

Monsieur Albert Schenk, aux Hauts-Geneveys, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Emile SCHENK

leur bien-aimé papa, grand-papa et parent, enlevé à leur tendre affection, dans sa 63^{me} année, après une pénible maladie.

Je lève mes yeux vers les montagnes... D'où me viendra le secours? Le secours me vient de l'Eternel Qui a fait les cieux et la terre.

Ps. CXXII.

L'ensevelissement aura lieu aux Hauts-Geneveys le vendredi 26 janvier, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mais notre cité à nous est dans les cieux, d'où nous attendons aussi comme sauveur le Seigneur Jésus-Christ, qui transformera le corps de notre humiliation, en le rendant semblable au corps de sa gloire, par le pouvoir qu'il a de s'assujettir toutes les choses.

Philippiens III, 20 et 21.

Monsieur Emmanuel Bartl-Zurbrugg;

Monsieur et Madame Emmanuel Bartl-Wyssmüller et leurs enfants; Monsieur Emmanuel Bartl;

Mademoiselle Madeleine Bartl; Monsieur André Bartl;

Monsieur et Madame Paul Bartl-Bourquin et leur fils Daniel, à Bordeaux;

Monsieur et Madame Arthur Bartl-Ducaux et leur fils Jean-Claude, à Casablanca;

Monsieur et Madame Fritz Friedli-Zurbrugg et famille, à Langnau;

Monsieur et Madame Fritz Zurbrugg, à Uttigen, ainsi que les familles parentes et alliées,

font part du départ pour le ciel de

Madame Emmanuelle BARTL

née Marie ZURBRÜGG

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, que Dieu a rappelée à Lui, après une courte maladie, dans sa 71^{me} année.

Peseux, le 23 janvier 1940. (Grand'Rue 29.)

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu vendredi 26 janvier, à 13 heures.

On ne touchera pas.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

L'Eternel est mon berger, je n'aurai point de disette.

Ps. XXIII.

Madame Elisabeth Vauthier-Jeanfavre;

les enfants et petits-enfants de feu Louis Vauthier-Montmarri;

les enfants et petits-enfants de feu Numa Jeanfavre, ainsi que les familles alliées et parentes,

ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Emile VAUTHIER

que Dieu a repris à Lui aujourd'hui mardi dans sa 73^{me} année, après une longue maladie.

Le Pâquier, le 23 janvier 1940.

J'éleve mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours. Mon secours me vient de l'Eternel.

Ps. CXXII.

L'ensevelissement aura lieu à Dombresson vendredi 26 courant, à 13 h. 15. Départ du Pâquier à 12 h. 15.

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.